

→ **Se protéger** face au coronavirus



Protocole sanitaire pour les bars, restaurants et restaurants d'hôtels

En fonction de la situation sanitaire locale, les mesures et phases sont susceptibles d'être modifiées par le Gouvernement.

Du 19 mai au 8 juin
↓
couvre-feu 21h

- Établissements type N* et EF* : restauration en terrasse uniquement
- Établissements type O* et OA* : Restauration en terrasse pour tous les clients. Restauration en intérieur uniquement pour les clients de l'établissement
- Tables de 6 personnes maximum
- Consommation assise obligatoire

Jauge 50 % de l'ERP = 1 personne/2m²

Du 9 au 29 juin
↓
couvre-feu 23h

- Pour tous les établissements : Plus de jauge en extérieur. Jauge 50 % de l'ERP = 1 personne/2m² en intérieur
- Tables de 6 personnes maximum
- Consommation assise obligatoire

À partir du 30 juin
↓
fin du couvre-feu

- Pour tous les établissements : Aucune jauge
- Aucune restriction pour les tables
- Information à confirmer

Prérequis



Masque obligatoire (pendant les déplacements et la commande, avant le service du 1^{er} plat et au moment du paiement)



Gel hydroalcoolique obligatoire à l'entrée et à la sortie y compris en terrasse et aux toilettes



Gestes barrières & distanciation physique d'1m en toutes circonstances



Désinfection des points de contact et aération des lieux



Mode de paiement sans contact privilégié et paiement à table obligatoire



Cahier de rappel en intérieur uniquement (papier ou numérique)



Affichages obligatoires : rappel des consignes sanitaires et jauge maximale d'accueil dans l'etb.



Invitation à télécharger/activer l'application "TousAntiCovid"



Gestion des flux : Limiter croisements et interactions sociales (sens de circulation, entrée et sortie distinctes, marquage au sol...)

*Établissements type N - Restaurants/débits de boissons
 *Établissements type O - Hôtels & autres établissements d'hébergements Hôtels
 *Établissements type OA - Hôtels, restaurants d'altitude
 *Établissements type EF - Établissements flottants

Retrouvez l'ensemble du protocole sur le site du GNI

→ https://www.gni-hcr.fr/IMG/pdf/protocole_sanitaire_renforce_-_secteur_hcr_-_120521_-_21h15.pdf